

Experts-Comptables,
Commissaires aux Comptes,
Associés :

- Yves CASSIN
- Frédéric FRANCE
- Eric CORRET
- Nicolas MORON
- Maxime DEFOSSE
- Charles GOUREAU



MFR DU CHAROLAIS BRIONNAIS

Siège social : Les Cuissanges
71110 ANZY LE DUC

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/07/2020

Cabinet ACC, représenté par Maxime DEFOSSE

Siège social : Parc Valmy - 3G rue Jeanne Barret, 21000 DIJON

Membre de la Compagnie Régionale de Dijon

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/07/2020

A l'assemblée générale de la MFR DU CHAROLAIS BRIONNAIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la MFR DU CHAROLAIS BRIONNAIS relatifs à l'exercice clos le 31/07/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/08/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.

Fait à DIJON, le 30/10/2020

Le cabinet ACC, représenté par Maxime DEFOSSE
Commissaire aux comptes



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/07/2020 12			Exercice N-1 31/07/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	7 052	5 078	1 974	2 834	861	30.36
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	170 236	146 666	23 571	23 796	225	0.95
	Constructions	2 573 530	2 356 306	217 224	265 304	48 080	18.12
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	453 074	404 416	48 657	48 018	640	1.33
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	1 664		1 664	1 664			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	967		967	967			
Total I	3 206 522	2 912 465	294 057	342 583	48 526	14.16	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	6 223		6 223	2 809	3 414	121.51
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	50 167	11 730	38 437	19 589	18 848	96.22
	Autres créances	30 153		30 153	61 415	31 262	50.90
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	289 414		289 414	371 105	81 690	22.01	
Charges constatées d'avance (3)	22 344		22 344	19 836	2 508	12.64	
Total III	398 302	11 730	386 572	474 754	88 182	18.57	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 604 824	2 924 196	680 628	817 337	136 708	16.73	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/07/2020	12	31/07/2019	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	304 020		336 689		32 668	9.70
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	38 403		32 668		5 734	17.55
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	168 245		234 419		66 174	28.23	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	433 863		538 440		104 577	19.42	
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques			63 000		63 000	100.00
	Provisions pour charges	24 767		24 395		372	1.52
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
Fonds dédiés sur autres ressources							
Total III	24 767		87 395		62 628	71.66	
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	48 690		62 953		14 263	22.66
	Emprunts et dettes financières divers	18 125		15 504		2 621	16.91
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 083		6 207		1 875	30.21
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 100		19 454		645	3.32
	Dettes fiscales et sociales	52 673		40 944		11 729	28.65
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 689		5 614		2 925	52.11
	Autres dettes	23 566		12 787		10 779	84.30
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	48 073		28 038		20 035	71.46
	Total IV	221 998		191 502		30 497	15.93
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		680 628		817 337		136 708	16.73

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

173 925

163 464

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/07/2020	12	31/07/2019	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	263 900		349 479		85 579	24.49
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	430 277		466 804		36 527	7.82
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	78 256		24 676		53 579	217.13
Collectes						
Cotisations	910		715		195	27.27
Autres produits	12 210		957		11 253	NS
Total I	785 552		842 631		57 079	6.77
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	55 845		72 990		17 144	23.49
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	3 414		178		3 592	NS
Autres achats et charges externes	186 856		182 712		4 144	2.27
Impôts, taxes et versements assimilés	9 946		6 020		3 926	65.21
Salaires et traitements	411 224		404 941		6 283	1.55
Charges sociales	118 895		131 141		12 246	9.34
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	101 363		123 028		21 664	17.61
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions	8 135		6 383		1 752	27.45
Pour risques et charges : dotations aux provisions	372		1 277		905	70.87
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	3 948		38 151		34 204	89.65
Total II	893 170		966 820		73 650	7.62
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	107 618		124 189		16 571	13.34
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/07/2020	12	31/07/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier		22			22	
Autres intérêts et produits assimilés		729		649	80	12.36
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		752		649	103	15.83
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		1 444		1 855	411	22.17
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		1 444		1 855	411	22.17
2. Résultat financier (V-VI)		692		1 206	514	42.63
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		108 310		125 394	17 085	13.62
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital		71 092		93 606	22 514	24.05
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII		71 092		93 606	22 514	24.05
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		71 092		93 606	22 514	24.05
Impôts sur les bénéfices (IX)		1 185		880	305	34.66
Total des produits (I+III+V+VII)		857 396		936 887	79 490	8.48
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)		895 799		969 555	73 756	7.61
Solde intermédiaire		38 403		32 668	5 734	17.55
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		38 403		32 668	5 734	17.55

ANNEXE

Exercice du 01/08/2019 au 31/07/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'établissement a été fermé du 16 mars au 01 juin 2020, pour raison de crise sanitaire COVID19.
Impact sur les produits : diminution des pensions et des locations saisonnières
Impact de la réforme de la taxe d'apprentissage: diminution des reversements

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

En matière de formation continue, la loi N°90-579 du 4 juillet 1990 oblige "les dispensateurs de formation qui ont un statut de droit privé" de tenir une comptabilité dans des conditions fixés par décret (article L920-8 du Code du Travail).

Le décret du 23 octobre 1991 prévoit la mise en place d'un plan comptable applicable à ces dispensateurs de formation continue puis adapté par l'arrêté du 2 août 1995.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Modification des comptes de charges liés aux cotisations du mouvement MFR.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

ANNEXE

Exercice du 01/08/2019 au 31/07/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 052		
TOTAL	7 052		
Terrains	170 236		
Constructions sur sol propre	2 306 533		9 893
Installations générales agencements aménagements des constructions	253 176		24 299
Matériel de transport	116 545		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	150 091		3 720
Emballages récupérables et divers	189 939		14 925
Immobilisations corporelles en cours			4 782
TOTAL	3 186 521		57 619
Autres participations	1 664		
Prêts, autres immobilisations financières	967		
TOTAL	2 631		
TOTAL GENERAL	3 196 204		57 619

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			7 052	7 052
TOTAL			7 052	7 052
Terrains			170 236	170 236
Constructions sur sol propre			2 316 426	2 316 426
Installations générales agencements aménagements constr.		20 371	257 104	257 104
Matériel de transport			116 545	116 545
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		21 707	132 104	132 104
Emballages récupérables et divers		440	204 424	204 424
Immobilisations corporelles en cours		4 782		
TOTAL		47 301	3 196 839	3 196 839
Autres participations			1 664	1 664
Prêts, autres immobilisations financières			967	967
TOTAL			2 631	2 631
TOTAL GENERAL		47 301	3 206 522	3 206 522

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	4 217	861		5 078
TOTAL	4 217	861		5 078
Terrains	146 441	225		146 666
Constructions sur sol propre	2 067 732	72 379		2 140 111
Installations générales agencements aménagements constr.	226 672	9 894	20 371	216 195
Matériel de transport	115 975	571		116 545
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	131 177	6 251	21 707	115 721
Emballages récupérables et divers	161 407	11 183	440	172 150
TOTAL	2 849 403	100 503	42 518	2 907 388
TOTAL GENERAL	2 853 621	101 363	42 518	2 912 465

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes

ACC

ANNEXE

Exercice du 01/08/2019 au 31/07/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	861				
Terrains	225				
Constructions sur sol propre	72 379				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	9 894				
Matériel de transport	571				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 251				
Emballages récupérables et divers	11 183				
TOTAL	100 503				
TOTAL GENERAL	101 363				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	24 395	372			24 767
Autres provisions pour risques et charges	63 000		63 000		
TOTAL	87 395	372	63 000		24 767

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	11 241	8 135	7 646		11 730
TOTAL	11 241	8 135	7 646		11 730
TOTAL GENERAL	98 636	8 507	70 646		36 497
Dont dotations et reprises d'exploitation		8 507	70 646		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	967	967	
Clients douteux ou litigieux	19 654	19 654	
Autres créances clients	30 513	30 513	
Divers état et autres collectivités publiques	4 842	4 842	
Groupe et associés	2 196	2 196	
Débiteurs divers	23 115	23 115	
Charges constatées d'avance	22 344	22 344	
TOTAL	103 632	103 632	

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

ANNEXE

Exercice du 01/08/2019 au 31/07/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	48 690	14 583	34 107	
Emprunts et dettes financières divers	70	70		
Fournisseurs et comptes rattachés	20 100	20 100		
Personnel et comptes rattachés	12 732	12 732		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 012	36 012		
Impôts sur les bénéfices	1 185	1 185		
Autres impôts taxes et assimilés	2 744	2 744		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 689	2 689		
Groupe et associés	18 055	18 055		
Autres dettes	23 566	23 566		
Produits constatés d'avance	48 073	48 073		
TOTAL	213 916	179 809	34 107	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	14 263			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	3 735
Autres créances	26 859
Disponibilités	417
Total	31 012

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

ANNEXE

Exercice du 01/08/2019 au 31/07/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	70
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 129
Dettes fiscales et sociales	16 507
Total	28 705

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	22 344
Total	22 344
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	48 073
Total	48 073

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	7
Employés	9
Total	16

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. La provision pour charge a été comptabilisée au titre de cet exercice pour un montant de 24767€.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		24 767

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

ANNEXE

Exercice du 01/08/2019 au 31/07/2020

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation
- taux d'actualisation

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC